

Communiqué de presse



14 avril 2022

Scania fait appel de l'arrêt du Tribunal de l'UE dans l'affaire des violations présumées des règles antitrust de l'UE

Dans un jugement rendu au début de l'année, le Tribunal de l'UE a donné raison à la Commission européenne, jugeant que Scania avait violé les règles antitrust de l'UE. Scania a fait appel de ce jugement devant la Cour européenne de justice.

Le 27 septembre 2017, la Commission européenne a adopté une décision condamnant Scania à payer une amende de plus de 880 millions d'EUR pour avoir prétendument participé à des échanges d'informations inappropriés et à une collusion avec d'autres constructeurs européens de camions en ce qui concerne les prix et l'introduction de technologies antipollution au cours de la période 1997–2011.

Scania a fait appel devant le Tribunal de première instance la même année. Le 2 février 2022, le Tribunal a rendu un jugement qui confirmait les conclusions de la Commission européenne à l'encontre de Scania, rejetait entièrement l'appel de Scania et maintenait le montant des amendes fixé par la Commission européenne.

Scania conteste toujours toutes les conclusions de la Commission européenne, confirmées par la suite par le Tribunal, et maintient que l'entreprise n'a pas conclu d'accord paneuropéen avec d'autres constructeurs en matière de prix, et qu'elle n'a pas non plus participé à une collusion visant à retarder l'introduction de nouveaux moteurs conformes à la législation européenne sur les émissions de gaz d'échappement.

Scania a donc déposé un recours le 8 avril 2022 contre le jugement du Tribunal, auprès de la Cour européenne de justice, dernière instance de l'UE.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de:

Erik Bratthall, Corporate Public et Media Relations Manager, Scania
Phone: +46 76 724 45 27 / E-mail: erik.bratthall@scania.com

Scania est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions de transport. Avec nos partenaires et nos clients, nous sommes à l'origine du passage à un système de transport durable. En 2021, nous avons livré à nos clients 85 930 camions, 4 436 bus ainsi que 11 786 systèmes d'alimentation industriels et marins. Les ventes nettes se sont élevées à plus de 146 milliards de couronnes suédoises, dont plus de 20 % étaient liées aux services. Fondée en 1891, Scania est aujourd'hui présente dans plus de 100 pays et emploie quelque 54 000 personnes. La recherche et le développement sont principalement concentrés en Suède. La production a lieu en Europe et en Amérique latine, avec des centres de produits régionaux en Afrique, en Asie et en Eurasie. Scania fait partie du groupe TRATON. Pour plus d'informations, visitez le site www.scania.com.